

Castelnau Mag'

Magazine d'information municipale N°16

septembre 2026

Éclipse du 12 août

Près de l'ermitage St Antoine
Club Photo de Castelnau de Guers



Le mot du maire



Chères Castelnaulaises, chers Castelnaulais,

Tous les spécialistes s'accordent pour dire que l'été caniculaire que nous venons de vivre sera la norme dans les années à venir. La seule issue dès lors va être de s'adapter.

Adapter les horaires que ce soit pour travailler, faire du sport ou organiser des manifestations mais aussi planter des arbres, végétaliser le village, isoler et équiper nos bâtiments publics avec des systèmes de rafraîchissement. Cela va devenir une priorité.

La tempête du 24 août qui endommagé de nombreuses toitures et abattu des arbres n'est qu'un des signes de ce changement climatique que personne désormais ne peut plus nier.

Cela n'a pas empêché un public nombreux de participer tout au long de l'été aux nombreuses manifestations organisées par les associations, la municipalité ou encore la ferme du Peyral.

Malgré les épisodes de canicule, les vendanges qui se terminent ont été excellentes tant en qualité qu'en quantité sur le secteur du Bassin de Thau. Cela sans doute grâce aux importantes pluies que nous avons eues tout au long de cet hiver et dont on ne soulignera jamais assez l'importance.

Enfin septembre est le mois de la rentrée pour nos chers bambins qui ont retrouvé leur maître et maîtresses et l'effectif en hausse prouve la vitalité de notre village.

J'en profite pour remercier les personnes volontaires qui viennent prêter main forte à la cantine quand c'est nécessaire.

Je vous souhaite une bonne rentrée, venez nombreux participer aux activités et manifestations organisées par les associations tout au long de cette fin d'année.

Votre maire, Didier MICHEL

La municipalité vous présentera ses vœux vendredi 8 janvier 2027
à la salle polyvalente.

SOMMAIRE

Édito	p. 2
Actualités	p. 3
Vie citoyenne	p. 12
Culture et patrimoine	p. 13

Enfance et jeunesse	p. 15
Cadre de vie	p. 17
Vie des associative	p. 19
Infos pratiques	p. 24

Diffusion

Page Facebook

« Castelnau notre village »

Site mairie

<https://www.castelnau-de-guers.com>

Nous remercions toutes les personnes et les associations qui ont collaboré à la réalisation du magazine et qui ont accepté la publication de leurs photos.

Responsable de la publication

Didier MICHEL

Rédaction

Mairie de Castelnau de Guers

ÉCLIPSE DU 12 AOÛT

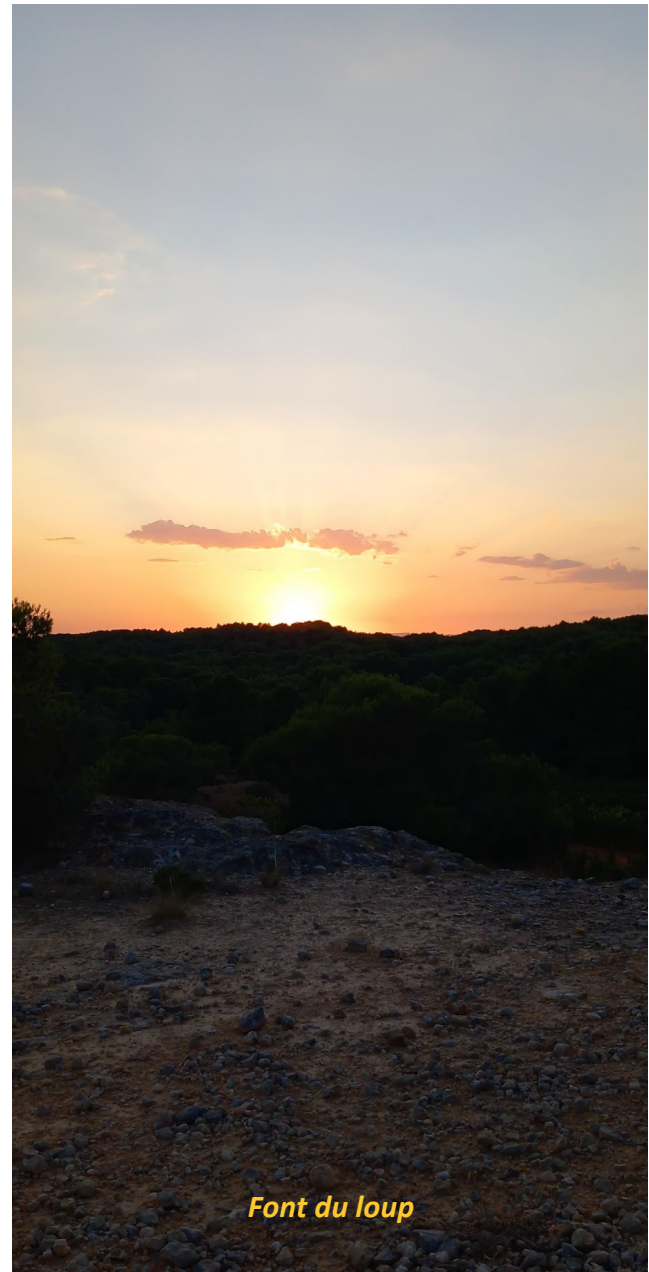
Le 12 août, une éclipse solaire visible à 96% depuis notre commune a mobilisé de nombreux Castelnaulais impatientes d'immortaliser cet événement exceptionnel.

À la nuit tombée, de nombreuses étoiles filantes traversaient le ciel.

La prochaine éclipse solaire totale visible en France aura lieu le 3 septembre 2081, traversant le pays de la Bretagne à l'Alsace.

Par contre, une éclipse partielle sera visible en France le 2 août 2027 avec un pic à 11h00.

Voici quelques photos prises par des particuliers ou des membres du Club Photo.



24 AOÛT : UNE NOUVELLE TEMPÊTE TRAVERSE LE VILLAGE

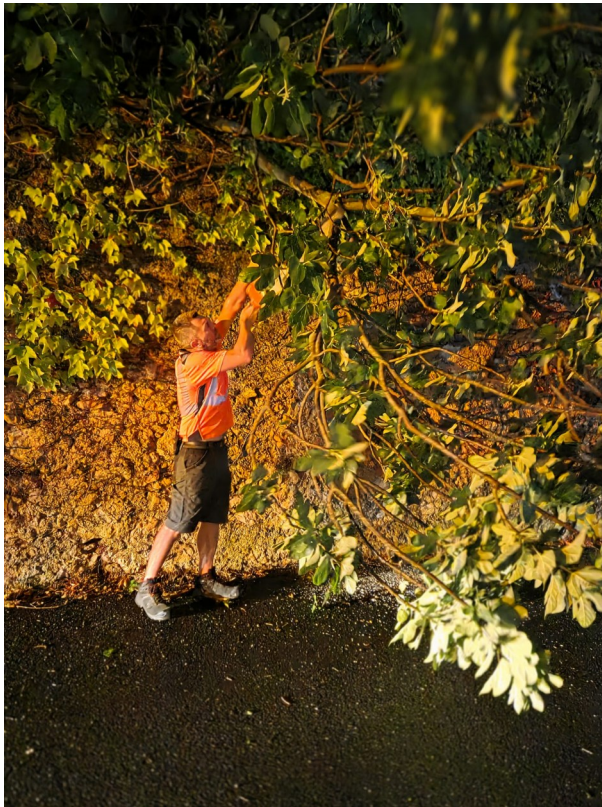
Placé en vigilance orange pour les orages et jaune pour pluie/inondation ce jour-là, notre village a une nouvelle fois subi des dégâts suite au passage d'une tempête.

Bien que l'épisode ait été relativement bref, une heure tout au plus, les rafales ont abattu plusieurs arbres, tandis que des branches et des feuilles se sont répandues sur la chaussée.

Une fois l'épisode terminé, les services départementaux ont évacué les arbres tombés sur la route.

Christophe, agent technique, a poursuivi le nettoyage en balayant les feuilles pour éviter tout risque de glissade et a tronçonné les branches qui, en penchant dangereusement, menaçaient la sécurité sur la chaussée.

Même si notre commune n'est pas parmi les plus touchées, ces événements nous rappellent que nous ne sommes pas à l'abri des épisodes cévenols, surtout à l'automne, où leur intensité pourrait s'accroître avec le changement climatique.



Intervention de
Christophe du service
technique le soir de la
tempête

Avenue de Pézenas
Avant le nettoyage



RÉAJUSTEMENT DES TARIFS DE L'ALP, ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES

(mercredi et garderie du matin et du soir)

Depuis le 1er septembre, les tarifs de l'ALP ont été augmentés, première hausse depuis 2016.

Avant cette décision votée en conseil municipal, une étude comparative a été réalisée auprès des communes voisines afin de garantir des tarifs équivalents.

Le quotient familial reste la base de calcul. Le CCAS se tient à la disposition des familles pour les accompagner si nécessaire.

Le tarif des repas de cantine reste inchangé.



LANCEMENT DE LA RÉSERVE DE VOLONTAIRES

Comme annoncé dans notre programme, nous mettons en place une réserve de volontaires, initialement appelée réserve citoyenne.

L'objectif, porté par un esprit d'aide et de solidarité, est de mobiliser les compétences et les bonnes volontés pour aider occasionnellement à la cantine, participer à l'accompagnement scolaire, dialoguer avec des personnes isolées et menées d'autres actions solidaires.

Des réunions ont déjà eu lieu et des volontaires se sont inscrits. Nous avons d'ores et déjà fait appel à eux ponctuellement pour encadrer le service de cantine en remplacement d'animateurs en congé.

Les missions proposées actuellement :

- Petits travaux urgents chez des particuliers,
- Transport occasionnel de personnes non véhiculées,
- Aide diverses aux personnes,
- Contacts avec des personnes isolées,
- Référénts de quartier.



Si vous souhaitez intégrer cette réserve ou obtenir des informations complémentaires, n'hésitez pas à me contacter par mail ou par téléphone : chantal.bessoles.castelnau@gmail.com - 06 08 89 47 85

DÉPÔT DE PAIN

Le bureau de tabac de Castelnau-de-Guers vous propose un nouveau service avec la vente du pain.

En plus des ventes habituelles, cela s'ajoute au relais pickup.

Une solution pratique pour faciliter votre quotidien !

Rappel des horaires

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 7h00/12h30 - 15h00/19h00

Mardi : 15h00/19h00

Dimanche : 8h00/12h30

Fermeture le jeudi



Les avantages

- Proximité : un service local, au cœur de votre commune,
- Accessibilité : horaires adaptés pour faciliter vos démarches, ouverture le matin, sur RDV l'après-midi pour le retrait de vos recommandés et de vos colis,
- Simplicité : Envoi de courriers, achat de timbres, retrait de colis, et bien plus, sans file d'attente interminable.

N'hésitez pas à réaliser vos opérations à l'agence postale de Castelnau, il en va de sa pérennité.

LA POSTE
Agence Postale Communale
Vous accueille du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00

Nos services :

Courrier colis

- Vente de produits courrier-colis
- Retrait colis, courrier
- Dépôt lettre et petit objet, Colissimo



Vous pouvez sur rendez-vous récupérer vos recommandés

et colis l'après-midi en nous appelant le matin pour le jour même.

Tél : 04 67 98 13 61

(si vous n'êtes pas disponible vous pouvez mandater une personne de votre choix avec l'avis de passage rempli au verso)

La Poste Mobile

- Souscription de forfait avec mobile (sur commande)
- Souscription de forfait sans engagement
- Souscription de Box Internet

Bancaires

- Dépannage financier pour les clients de La Banque Postale, dans la limite du plafond autorisé.
- Dépôt de chèques (délai prévisionnel d'encaissement 5 jours)



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Un service de proximité à votre disposition

L'agence postale communale est un service public de proximité qui permet aux habitants de bénéficier de démarches administratives et postales simplifiées, sans avoir à se déplacer dans une autre commune.

Un gain de temps et une accessibilité renforcée pour tous !

Actualités

Travaux et aménagements

FIN DES AMÉNAGEMENTS À L'ESPACE CAUQUIL

Lors de l'inauguration en 2025 de l'espace Cauquil, les toilettes n'étaient pas achevées.

Elles sont en service et accessibles à tous depuis le mois d'août.

Le local attenant servira d'espace de rangement.

D'autre part, le mur mitoyen situé entre le jardin en contrebas de l'école et celui de la maison attenante a été prolongé. Ainsi, la vie privée des propriétaires est davantage préservée en supprimant le vis-à-vis lorsque les enfants de l'école ou du centre de loisirs sont présents dans le jardin.



TOILE TENDUE À L'ÉCOLE

Après l'installation d'une toile tendue côté école maternelle, une deuxième structure a été mise en place cet été dans la cour de l'école élémentaire.

Ces toiles tendues permettent d'augmenter les zones d'ombre dans les cours de récréation exposées plein sud les après-midi..



TRAVAUX DE VOIRIE PRÉVUS PROCHAINEMENT

Réfection d'une partie du chemin des Caminières, prévue au mois de novembre, la date des travaux sera confirmée prochainement. La circulation sera interrompue pendant plusieurs jours.

Photo n°1

Création d'un passage piétons le long du CD 32. La 1^{ère} tranche est prévue au mois d'octobre / novembre.

Cela permettra un déplacement sécurisé des piétons entre les habitations et l'arrêt de bus « Coudonniers ».

Photo n°2



CITY PARK

Comme annoncé dans le précédent magazine, l'installation du city park s'est poursuivie pour être achevée au mois de juin.

L'emplacement choisi à proximité de la salle polyvalente, permet de regrouper des activités de loisirs, de sport et de détente.

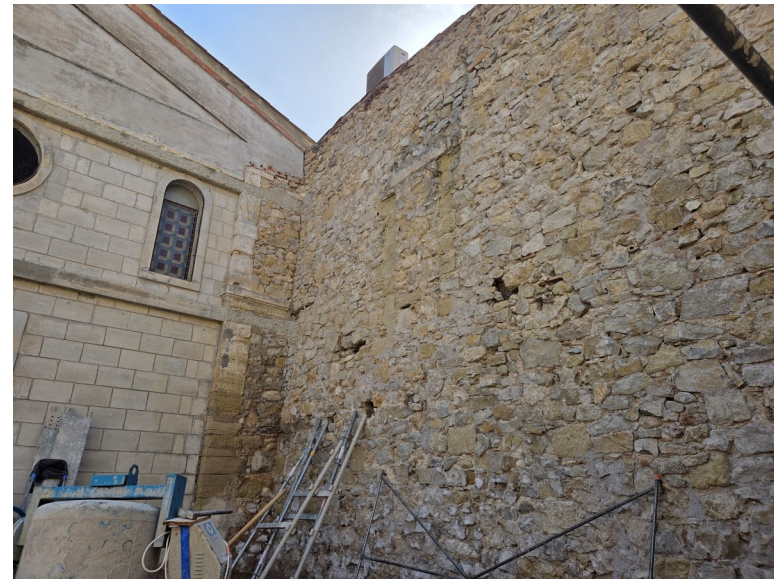
Accessible et sécurisé, il facilite les déplacements des élèves de l'école et des jeunes qui s'y retrouvent pour jouer au ballon. Dans les semaines à venir, les abords seront végétalisés et aménagés avec l'installation de bancs et de luminaires pour rendre l'espace plus agréable et encourager les familles à fréquenter ce lieu. Une poubelle y sera également placée.

Un point d'eau est déjà situé à proximité.



CHAPELLE DES PÉNITENTS

Cet été, les travaux de rénovation pour la future Maison du Patrimoine se sont poursuivis à l'intérieur et à l'extérieur de la chapelle.



Actualités

TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LA COMMUNE AVEC L'AIDE DES JOBS D'ÉTÉ

Comme chaque été, la commune recrute des jeunes de 16 à 18 ans pour effectuer des petits travaux, peinture, entretien, ménage ... accompagnés par les agents du service technique. Ils peuvent également participer à l'encadrement des enfants au centre de loisirs.

Cette première expérience professionnelle leur permet de découvrir le monde du travail tout en s'engageant dans une démarche citoyenne.

En binômes, à raison de quatre heures par jour durant deux semaines, les dix jeunes embauchés cette année ont accompli avec sérieux toutes les tâches qu'ils ont eu à effectuer.

Certains ont, en autres missions, nettoyé les tombes abandonnées du cimetière. Nous allons les recouvrir de géotextile pour empêcher les herbes de repousser et de gravier blanc pour l'esthétique.

Dans la foulée, nous allons également nommer les allées.



CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX BACHELIERS

Le vendredi 10 juillet, jour officiel de la publication définitive des résultats du baccalauréat, la municipalité a organisé une cérémonie en l'honneur des nouveaux bacheliers.

Si certains jeunes étaient absents car déjà engagés dans des jobs d'été ou occupés par leur installation pour la rentrée, nous avons pu échanger avec ceux qui étaient présents sur leurs projets et leur avenir.

Comme les années précédentes, la municipalité a offert à chaque bachelier un bon cadeau d'une valeur de 50 € utilisable chez Intersport.

Nous leur souhaitons une belle réussite dans la poursuite de leur parcours.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX CASTELNAULAIS

Monsieur le maire Didier Michel et son équipe municipale auront le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants de Castelnau de Guers à la maison du peuple

vendredi 16 octobre à 19h.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant en contactant la mairie au 04 67 98 16 94.

Les associations seront présentes pour présenter leurs activités.

Nous pourrons faire connaissance autour du verre de l'amitié.



aux nouveaux arrivants !

POLICE MUNICIPALE bilan du 2^e quadrimestre 2026

Au cours du **2^e quadrimestre 2026**, la Police municipale a poursuivi ses missions au service de la sécurité et de la tranquillité des habitants.

Durant les deux mois d'été, la police municipale a renforcé sa présence sur le terrain avec une couverture quotidienne assurée de 6h à 20h30. Cette amplitude horaire a été organisée selon un système de roulement, avec des horaires de service variables et alternés afin d'assurer une présence à différents moments de la journée et de répondre au mieux aux besoins de la commune. Une patrouille de nuit, réalisée en présence de Monsieur le Maire, est également venue compléter ce dispositif.

Prévention et sécurité routière

La surveillance de la circulation et du stationnement reste une mission importante de la Police municipale. **9 contraventions** ont été dressées au cours de la période, notamment pour **excès de vitesse, non-respect d'un stop, non-respect d'arrêtés municipaux, stationnement sur trottoir et stationnements gênants**.

Lutte contre la cabanisation

La Police municipale poursuit également son travail de surveillance et de suivi des situations de **cabanisation** et d'**occupations irrégulières**. **Quatre dossiers de cabanisation** sont actuellement recensés dans ce bilan dont 2 en cours et 2 clôturés.

Cette action s'inscrit dans une démarche de préservation du territoire communal et de respect des règles d'urbanisme.

Une présence au quotidien

La Police municipale intervient également sur de nombreuses situations signalées par les habitants. Au cours de la période, **13 mains courantes** ont été enregistrées, concernant notamment des nuisances, tapages diurnes et nocturnes, pertes d'objets ou encore des troubles et des signalements divers.

14 opérations tranquillités vacances (OTV) ont été menées au cours de cette période.

Accompagnement des manifestations

La Police municipale assure également une présence lors des manifestations organisées sur la commune. Durant cette période, elle a notamment participé à la **surveillance de la fête de l'école** ainsi qu'**aux festivités du 13 juillet**.

Formations

Afin de maintenir et développer ses compétences, la Police municipale participe régulièrement à des formations et webinaires. Deux formations sont notamment recensées sur la période, portant sur la **lutte contre les dépôts sauvages** et la **cabanisation**. Un webinaire consacré à l'extinction de l'éclairage public a également été suivi.

Les chiffres clés

9 contraventions dressées
510 € d'amendes
14 opérations de surveillance/contrôles sur le terrain
13 mains courantes enregistrées
42 arrêtés municipaux dressés
2 surveillances de manifestations
1 réquisition de vidéoprotection
4 dossiers liés à la cabanisation suivis
3 formations/webinaires suivis

Ces chiffres illustrent la diversité des missions assurées quotidiennement par la Police municipale : **sécurité routière, stationnement, nuisances, surveillance du territoire, suivi des dossiers de cabanisation, prévention et accompagnement des manifestations, dépôts sauvages...**



— CASTELNAU DE GUERS —

Brigadière-chef principal LAUDE Aurélie

| Responsable Police Municipale de **CASTELNAU DE GUERS**

📍 11 Place de la Mairie
 34120 CASTELNAU DE GUERS

☎ TEL : 06.38.60.11.76

NOUVELLE RÈGLE

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

CASQUE ET GILET OBLIGATOIRES

DANS TOUT L'HÉRAULT

Une mesure de sécurité pour tous !

HÉRAULT
TOUT LE DÉPARTEMENT CONCERNÉ

Plus de sécurité, pour tous !

CASQUE OBLIGATOIRE

GILET RÉFLÉCHISSANT OBLIGATOIRE
ou équipement rétro-réfléchissant visible

De jour comme de nuit

Dans tous les espaces publics de l'Hérault

Application immédiate

En cas de non-respect : une amende pouvant atteindre 135 €

LES AUTRES RÈGLES À RESPECTER

14+ : Avoir au moins 14 ans

25 : Vitesse limitée à 25 km/h

Pas de passager

Pas de téléphone à la main

Pas d'écouteurs

Hors agglomération : uniquement sur voies vertes et pistes cyclables

Rouler bien équipé, c'est se protéger !

Vigilance • Respect • Mobilité

CASTELNAU DE GUERS 2026/2027

Atelier Mémoire

salle attenante maison du peuple

MEMOIRE

Judi 10 septembre
Judi 08 octobre
Judi 05 et 26 novembre
Judi 03 et 17 décembre
Judi 07 et 21 janvier
Judi 04 et 18 février
Judi 04 et 18 mars
Judi 08 et 22 avril
Judi 06 et 20 mai
Judi 03 et 21 juin

14h30 -17h00

Repas le 21 juin et jeux si vous voulez



MARCHÉ DE NOËL 13 DÉCEMBRE 2026

Ça va arriver très vite !!! Le dimanche 13 décembre aura lieu le marché de Noël de 10h à 17h à la salle polyvalente.

Vous voulez tenir un stand ? Alors aucune hésitation... Envoyez un mail à elodiegarcon.mairiecastelnau@gmail.com



Les habitants du village sont prioritaires (dernières inscriptions possibles lundi 1^{er} décembre). Les produits artisanaux sont souhaités pour garder l'authenticité et la qualité des stands proposés aux visiteurs.

TÉLÉTHON DU 4 AU 6 DÉCEMBRE 2026

Comme chaque année, la municipalité et les associations du village s'investissent début décembre dans diverses actions au profit de l'AFM Téléthon.

Le CCAS œuvre tout au long de l'année pour celles et ceux qui ont besoin de soutien. Le week-end du Téléthon permet tout particulièrement de mettre à l'honneur cet esprit de solidarité et de rappeler à chacun toute son importance.

Le programme des actions menées au profit de l'AFM vous sera communiqué en novembre sur le site de la mairie – Facebook Castelnau, Notre village – Illiwap.

VALORISATION DU MÉTIER D'ASSISTANT FAMILIAL

Dans le cadre de la politique de solidarité portée par le Département de l'Hérault, le Président du Département souhaite attirer l'attention sur les besoins croissants en assistants familiaux, acteurs essentiels de la protection de l'enfance.

À ce titre, vous trouverez les informations liées à ce dispositif en vous rendant sur le site :

<https://herault.fr/2477-kit-de-communication-recrutement-familles-d-accueil.htm>

famille d'accueil

changer la vie d'un enfant, c'est un métier

Etsi votre vocation était d'accueillir un enfant?
Dans l'Hérault, près de 3 000 mineurs et jeunes majeurs sont accompagnés au titre de la protection de l'enfance. Pour leur offrir un cadre stable, sécurisant et bienveillant, le Département recherche des **familles d'accueil** sur l'ensemble du territoire.

Séquences pour vous lancer

- Vous prenez contact**
Vous contactez la Direction de la protection maternelle et infantile (PMI), Service agréments et modes d'accueil enfance (SAMAE).
- Vous découvrez le métier**
Vous participez à une journée d'information pour mieux comprendre le métier, l'agrément et le recrutement.
- Vous déposez votre dossier**
Vous complétez le dossier remis à l'issue de la réunion d'information.
- Vous présentez votre projet**
Des professionnels vous rencontrent à votre domicile pour échanger avec vous et évaluer vos capacités d'accueil.
- Vous obtenez votre agrément**
Si les conditions sont réunies, votre agrément est délivré pour 5 ans et peut être renouvelé.

De l'agrément au premier accueil
Une fois agréé, vous pouvez candidater auprès du Service départemental de l'accueil familial.

Le Département recrute en **contrat à durée indéterminée (CDI)**. Si vous êtes recruté, vous suivez un **stage préparatoire de 100 heures**, puis une **formation diplômante** pour préparer le diplôme d'État d'assistant familial dans les deux années qui suivent.

Une rémunération selon le nombre d'enfants accueillis en continu

1 enfant	2	1 827,04 €*
enfants	3	2 908,84 €*
enfants	3	3 990,64 €*

S'ajoutent 20 € par enfant et par jour de présence pour les frais liés à la vie quotidienne, ainsi que des allocations destinées aux enfants.
*Rémunération mensuelle brute au 01/01/2026

Accueillir, accompagner, transmettre
Être famille d'accueil, c'est accueillir temporairement chez vous un enfant ou un jeune majeur confié à l'Aide sociale à l'enfance. Au quotidien, vous lui apportez de l'attention, des soins et des repères, et vous l'accompagnez dans sa scolarité, son épanouissement et son autonomie.

Dans cette mission profondément humaine, **vous êtes formé et accompagné par les professionnels du Département.**

Vous souhaitez en savoir plus ?

- Pour demander un agrément : 04 67 67 68 44
- Pour candidater après l'obtention de l'agrément : 04 67 67 60 49

s.dad@administration.generale@herault.fr

Le DÉPARTEMENT RECRUTE

Plus d'informations sur herault.fr

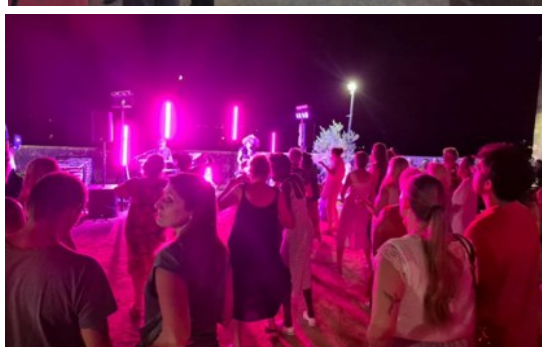


LES FESTIVITÉS À CASTELNAU, UNE BELLE FRÉQUENTATION MALGRÉ LA CANICULE

Fête de la musique

Découverte de nouveaux talents à Castelnau de Guers

Le 20 juin a eu lieu la fête de la musique dans la cour du château. Le nouveau groupe castelnaulais Sauta'Rock a animé musicalement l'ensemble de la soirée. Leur répertoire Rock a fait danser un grand nombre d'entre vous. En 1ère partie, une scène ouverte était proposée et c'est avec plaisir que nous avons pu apprécier le talent de deux jeunes artistes. Cet événement a donc été l'occasion de découvrir des musiciens et des chanteurs, en herbe et expérimentés. Merci à l'association du COC et à la Baraka huîtres qui ont proposé une restauration-buvette sur place.



Soirée du 13 juillet

Une soirée festive malgré un feu d'artifice annulé

L'apéritif offert par la municipalité, à l'ombre des arbres du jardin de la salle polyvalente, a permis à chacun de discuter autour d'un verre et de savourer les mises en bouche du traiteur du village Croq'John. Vous avez été un peu plus de 110 à vous inscrire au repas traiteur. La buvette a été assurée avec succès par les bénévoles de l'association du COC.

Merci à Segoland qui, chaque année, fait le bonheur des petits et des grands avec son stand de maquillage financé par la mairie. Le groupe No limit a mis l'ambiance tout au long de la soirée.

Le feu d'artifice n'a pas pu être tiré suite à un ordre préfectoral. Nous tenons à vous remercier pour votre compréhension. Néanmoins, il est reporté et sera tiré à l'occasion de la soirée des vœux du maire. La municipalité va œuvrer pour trouver, pour les futures fêtes nationales, de nouvelles animations en adéquation avec un climat qui s'annonce de plus en plus aride.



Les marchés des producteurs ont toujours le vent en poupe

Cet été 2026, la municipalité, en partenariat avec la chambre de l'agriculture, a mis à l'honneur les produits locaux.

Deux soirées se sont déroulées dans la cour de château les mardis 21 juillet et 18 août de 19h à 23h.

Des stands d'artisans producteurs locaux ont fait découvrir les produits du terroir. Étaient présents un ostréiculteur de l'étang de Thau, la ferme du Puech, la ferme du Peyral, le domaine viticole Mas Epic.

Des artistes locaux ont animé musicalement les deux événements : un guitariste chanteur Thierry Rosa le 21 juillet et le duo « The Wave » pour la soirée du 18 août.

Les visiteurs ont apprécié le magnifique panorama depuis la cour du château sur la vallée de l'Hérault et ont pu entrer dans la chapelle castrale.

En 2027, Castelnau-de-Guers réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets afin d'y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du jeudi 21 janvier 2027 jusqu'au Samedi 20 février 2027.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.



3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements. Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter en mairie Claudia WEICHERT en Etat Civil 04.67.98.16.94

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site recensement.gouv.fr

INTERVENTION URGENTE RUE DÉDALE

Mardi 15 septembre en soirée, les pompiers sont intervenus rue Dédale suite à un court-circuit sur un lampadaire entouré de lierre. Pour éviter tout risque d'incendie, il a été interdit de rallumer l'éclairage dans ce secteur avant des travaux de sécurisation.

Suite à l'accord de l'agglomération, propriétaire du château, Yohann Blandin de l'entreprise CORDAXIS basée à Castelnau est intervenu rapidement pour enlever le lierre sur une partie du mur du château.

Une fois cette étape terminée, RSE a réparé le lampadaire défectueux et rétabli l'éclairage public dans les meilleurs délais.



SUITE À LA TEMPÊTE DU 24 AOÛT ...

L'utilisation d'un drone a permis de contrôler les toits des bâtiments municipaux. Des dommages occasionnés par les vents violents, tuiles cassées ou déplacées, ont ainsi été visualisés et seront réparés prochainement afin d'éviter des infiltrations en cas de fortes pluies. Soyez attentifs chez vous !



UN PATRIMOINE QUI A TOUT LE MÉRITE D'ÊTRE VALORISÉ

Chaque année, l'Agglo aide financièrement les communes à valoriser leur petit patrimoine.

La mairie va en cette fin d'année faire restaurer les vitraux de la chapelle des pénitents : future maison du patrimoine. L'artisan biterrois spécialisé dans les vitraux, Carlo Roccella, a été choisi pour travailler sur ce projet incluant à la fois de la restauration, de la création et la mise en valeur de ces œuvres d'art. Nous sommes impatients de vous faire découvrir le résultat du projet lors de l'ouverture de la maison du patrimoine.



Vitrail rond en cours de restauration

ASPAHC

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Archéologique et Historique de Castelnau-de-Guers

L'association du patrimoine ASPAHC renoue avec un cycle de conférences automnales. La première conférence aura lieu le mardi 6 octobre à 18h30 à la Maison du Peuple. Le sujet abordé concernera l'ermitage de Saint-Antoine et l'origine du sauvetage des ruines, les recherches archéologiques sur le site et la publication à venir d'un ouvrage consacré à l'un des sites emblématiques du village.

La seconde conférence aura lieu le mardi 13 octobre à 18h30 à la Maison du Peuple. Il sera question de la Rencontre des Castelnau, rencontre annuelle entre plusieurs communes du sud-ouest portant le nom de Castelnau.



JOURNÉE DU PATRIMOINE 2026

Iris Brunner nous a présenté son travail de restauration sur les portes de St Pierre et St Paul de l'église

Dimanche 20 septembre, à l'occasion des journées du patrimoine, Iris Brunner nous a fait l'honneur de venir présenter en détail son travail de nettoyage et de restauration des peintures de St Pierre et St Paul sur les 2 portes du chœur de l'église.

Le public a ainsi apprécié le résultat de son savoir-faire minutieux sur les vestiges de peinture d'un grand retable datant du XVIIème siècle.

S'en est suivie une visite des lieux patrimoniaux du village commentée par Noël Houllès président de l'ASPAHC.

A midi, un verre de l'amitié a été offert par la mairie à la maison du peuple. Plus d'une trentaine de participants se sont ensuite régalingés avec le repas traiteur de Croq'John.

Une conférence organisée par l'ASPAHC s'est tenue l'après-midi sur les recherches et fouilles réalisées à l'ermitage St Antoine.



La 31^{ème} rencontre a eu lieu le 26 juillet dernier à Castelnau d'Estrétefonds (Haute-Garonne) avec animations, danses traditionnelles, visite du patrimoine, plantation de l'arbre de l'amitié et repas du terroir. Castelnau de Guers a organisé cette manifestation à trois reprises et une poignée d'habitants participe toujours à ces rencontres. La prochaine Rencontre des Castelnau, en 2027, est prévue à Castelnau-Pégayrols, dans l'Aveyron, près du viaduc de Millau. Celle de 2028 est annoncée à Castelnau-Picampeau en Haute-Garonne. Plusieurs personnes ont manifesté l'intention de participer à l'édition de 2027 et l'ASPAHC. Elles avaient déjà participé à l'organisation de l'une des trois rencontres qui se sont déroulées dans notre village et envisagent d'organiser le déplacement en bus l'an prochain.

Lors de la réunion, il sera présenté des vidéos et diapos de cette manifestation festive que savent si bien animer les Castelnau qui viennent des Landes et du Gers !

La Rencontre des Castelnau c'est 500 à 600 personnes qui se retrouvent chaque année pour une journée conviviale animée par des bandas ou règne toujours la bonne humeur !

Noël Houllès

NOTRE CLOCHER

Équipe paroissiale de la Pastorale des Réalités du Tourisme et des Loisirs – Castelnau (contact 06.83.30.00.99)

Été 2026 - Ouvertures de l'Église Saint Sulpice

10 ans déjà que notre équipe paroissiale ouvre les portes de notre église Saint Sulpice et accueille les visiteurs tous les mardis de l'été, lors des marchés des producteurs, pour les visites théâtralisées. L'été interminable et caniculaire a entraîné des répercussions sur la fréquentation avec une baisse de 60 %. Nous devons certainement revoir les heures d'ouvertures pour l'an prochain.



Journées Européennes du Patrimoine : une décennie d'accueil dans notre église, cela se fête ! Nous avons donc organisé une exposition exceptionnelle d'art sacré (moblier, linge, vêtements liturgiques de l'église de Castelnau). Samedi, les organistes piscénois Isabelle Lange et Michel Mazet nous ont offert un merveilleux moment musical. L'ambiance sympathique de l'apéritif servi dans le jardin Brassens a clôturé la première journée. Sur les deux journées, 164 visiteurs sont venus fêter avec nous dix ans de partage et de mémoire au cœur de notre village, heureux de retrouver des souvenirs d'enfance.

Merci à tous ceux qui nous ont aidé à réaliser cet événement exceptionnel.

Temps de Noël : En décembre prochain, nous installerons la crèche pour la 3^{ème} année consécutive. Elle sera visible durant toutes les vacances de Noël et jusqu'à la fête votive le 24 janvier 2027. Les dates et horaires des visites seront affichés en décembre. Pour qu'elle soit encore plus vivante, nous souhaitons offrir un chameau à nos Rois Mages !

Votre don, même modeste, nous aidera à financer son achat. Chaque contribution compte !

Vous pouvez déposer votre don dans l'urne à l'entrée de l'église chaque deuxième dimanche du mois (12 septembre, 11 octobre, et 8 novembre) ou les remettre à l'un des membres de notre équipe paroissiale : Michèle Vaillé, Mado Vidaller, Maurice Hours, Lysiane Mascou, Marie-Paule Rivère, Ewa Trojan, Marie-Janine Coldefy, Merci d'avance pour votre générosité

L'ART ELIER

Dans le cadre des Journées Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes en Occitanie, nous vous recevons dans nos ateliers dans le centre historique :

ARTelier d'Anna, 4 Plan Lespare

Atelier de Bernard, 17 Rue Tartare

Samedi 10 octobre de 14h–18h

Dimanche 12 octobre 11h–18h

15h lecture musicale de poèmes de Théa Sieger par le comédien Sam le Bra accompagné par le flûtiste à bec Joseph Grau à l'atelier d'Anna suivi du partage du verre de l'amitié.

Le projet artistique de parcours d'ateliers d'artistes dans les alentours de Pézenas est né à Castelnau de Guers, la mise en valeur du patrimoine artistique et culturel de nos villages est un de nos objectifs principaux.

Le collectif des 5 artistes Itiner'ART expose à la Médiathèque de Florensac du 14 au 30 octobre 2026, vernissage le vendredi 23 octobre à 18h.

Toute l'année, nous vous invitons à franchir les portes de nos ateliers et à ne pas hésiter à prendre RDV en cas d'absence. À tout bientôt,

Anna Hauser Pellerin et Bernard Hennequin

06 83 25 76 86 / 06 38 35 39 87



RENTREE SCOLAIRE À L'ÉCOLE DES SAUTAROCHS



La rentrée 2026 s'est effectuée en toute sérénité malgré la tempête qui a sévi la dernière semaine d'août. Il n'y a eu aucun dégâts à l'école, ni au jardin.

L'équipe pédagogique n'a pas changé.

Voici donc les 4 classes :

- Mme Carray TPS/PS/MS, 23 élèves,
- Mme Nadal GS/CP, 23 élèves,
- Mme Arribas, 27 élèves et
- Mr Couderc, 32 élèves.

L'effectif global a bien augmenté avec 105 élèves de la TPS au CM2, nous avons eu durant les derniers mois, une vingtaine d'inscriptions.



Les élèves nés en 2024 et 2023 ont fait leur première rentrée en Toute Petite et Petite Section.

Cette scolarisation précoce et en douceur, proposée lorsque c'est possible, dans notre petit village permet aux enfants de se sociabiliser et d'appréhender l'année de Petite Section de manière beaucoup plus sereine.

Mme Libouroux continuera de nous accompagner et remplacera Mme Arribas, le mardi et Mme Nadal, sur son jour de décharge administrative, le lundi.

Cependant, elle est actuellement en congé maternité et remplacée par Mme Morel.



De nombreux projets sont déjà au cœur des conversations des enseignants (projet école et cinéma, projet élevages, projet développement durable et labellisation E3D, classe de voile, spectacle de fin d'année, sortie au musée...).

La classe de GS/CP a débuté l'année scolaire avec les séances d'aisance aquatique à la piscine de Pézenas et une sortie au Centre Ressources de Vailhan avec Annie Meharg, artiste plasticienne pour un « Bain de Forêt ».

Nous vous souhaitons à tous, élèves, parents d'élèves, partenaires et amis de l'école, une année scolaire 2026/2027 riche et studieuse !

Pour l'équipe pédagogique, la directrice de l'école des Sautarochs, Julie Nadal

L'ACTU DU SERVICE JEUNESSE

Un été sous le signe de la découverte pour vos loulous !

Durant ces trois semaines de vacances, les enfants ont pu participer à de nombreux stages et ainsi découvrir de nouvelles activités :

- * la pêche à la rivière avec fabrication de cannes à pêche, création de pièges à poissons...,
- * stage photographie avec la fabrication de petits appareils photo,
- * stage pâtisserie, place aux petits chefs ! Tiramisu, tarte aux pommes, mousse au chocolat... De délicieuses recettes ont été réalisées et, bien sûr, dégustées,
- * dessin et découverte des animaux, les enfants ont exploré différents milieux de vie à travers leurs créations : monde marin, ferme, savane... Ils sont repartis avec un livre de leurs créations.

Chaque semaine, les enfants ont également profité d'une matinée à la piscine de Pézenas, où nous nous sommes rendus avec le « CAP BUS ». Jeux dans l'eau, baignade, plongeurs et nage ont rythmé ces matinées.

Les vendredis après-midi, direction le cinéma d'Agde pour voir : Les Minions, Toy Story et Vaiana.

Vous l'aurez compris, cet été a été riche en découvertes, en activités.



Mais pour certains, l'aventure a continué...

Un groupe de 24 enfants âgés de 6 à 14 ans, accompagnés de 3 animateurs, a eu la chance de participer au séjour annuel du 27 au 31 juillet.

Cette année, direction le Chalet du Ma Neou, aux Angles ! Au programme : accrobranche, baignade au lac, visite du parc animalier et course d'orientation. De quoi faire le plein de sensations, de rires et de souvenirs inoubliables !

Une nouvelle année, de nouveaux projets !

L'équipe d'animation travaille actuellement sur les plannings des mercredis et des vacances de la Toussaint avec toujours l'envie de proposer aux enfants des activités variées, amusantes et enrichissantes.

Vous pouvez également suivre les aventures du centre de loisirs sur KLASSLY. Le code d'accès est disponible auprès de l'équipe d'animation.

Quelques dates à retenir

- 28 septembre : date limite pour rendre les dossiers ALP/ALSH.
- Du 21 décembre au 1er janvier 2027 : fermeture du centre.
- Du 26 juillet au 1er septembre 2027 : fermeture du centre.

Du 26 au 30 juillet 2027 : séjour annuel.

À très bientôt pour de nouvelles aventures !

L'équipe d'animation



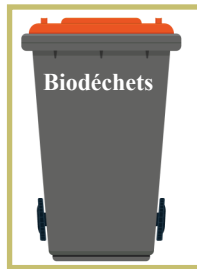
RAPPEL POUR LA COLLECTE DES CONTAINERS



Mardi



Vendredi



Vendredi

Les bacs individuels mis à la disposition des usagers, bien que propriété du SICTOM Pézenas-Agde, sont placés **sous votre entière responsabilité**. Vous en assurez la garde. Vous devez obligatoirement les sortir avant la collecte et les rentrer juste après, selon l'agenda de la commune.



L'Agglomération Hérault Méditerranée et la commune de Castelnau-de-Guers vous mettent à disposition gratuitement un **cendrier de poche**



- **Pratique**
- **Réutilisable**
- **Fabriqués en France**

Un mégot jeté au sol :

- suffit à brûler toute une forêt
- pollue 500 litres d'eau
- libère jusqu'à 4000 substances toxiques
- se dégrade au bout de 2 à 12 ans
- risque d'être ingéré par la faune
- ...

Pour toutes ces raisons et beaucoup d'autres, ne jetez plus vos mégots au sol !

Le bon geste en 2 clics !



1. Appuyer au centre pour l'ouvrir



2. Appuyer sur les côtés pour le fermer

Pour arrêter de fumer, Tabac info service : l'appli, le site, le 3989*

*Tabac info service est un service de Santé publique France et Ministère de la Santé de la Prévention et de l'Assurance Maladie.

CENDRIERS DE POCHE

À disposition à l'accueil de la mairie



PERMIS DE VÉGÉTALISER

La commune souhaite mettre en place cette opération qui concernera, dans un premier temps, le centre du village.

De quoi s'agit-il ? Pour les propriétaires qui le souhaitent, la commune fournit des plantes grimpantes mais pas uniquement, sélectionnées pour leur esthétique, leur robustesse et leur résistance à la sécheresse.

Là où c'est nécessaire, les agents percent le trottoir pour les plantations en pleine terre, installent un treillis ou un câble pour les plantes grimpantes. Les propriétaires devront les entretenir et les arroser.

Ainsi, en plus de l'embellissement de nos rues, ces plantes contribuent à les rafraîchir de quelques degrés lors de fortes chaleurs.

Vous serez informés dès le lancement de cette opération.



Cadre de vie

MURS ET CLÔTURES

Soigner les finitions, valoriser notre village

Un paysage que nous partageons

Façades et clôtures bordent nos rues et composent le paysage de notre village. Même privés, ces murs participent au cadre de vie de tous.

Des parpaings laissés durablement à nu donnent un aspect inachevé aux quartiers. Des finitions soignées et des teintes adaptées contribuent au contraire à valoriser chaque propriété et l'ensemble de la commune.

Que prévoit le PLU ?

Cette exigence concerne toutes les zones du PLU, notamment la zone UC, et pas seulement le centre ancien. Le règlement précise :

« L'emploi à nu de matériaux bruts destinés à être enduits ou crépis (briques, parpaings, etc.) est interdit. »

Façades et murs de clôture doivent respecter les prescriptions de leur zone. Les matériaux prévus pour rester apparents, comme certaines pierres, ne sont pas concernés par cette obligation d'enduit.

Votre permis de construire est le premier document à consulter : lorsque les murs y sont prévus, le dossier autorisé et ses prescriptions précisent les finitions à réaliser (enduit, teinte, aspect...).

Un enduit prescrit mais non réalisé, c'est un ouvrage non conforme à l'autorisation.

Informez et dialoguez avant de contraindre

La municipalité privilégie l'information, le dialogue et la mise en conformité volontaire. Chaque situation est examinée selon les règles applicables, l'autorisation délivrée et l'ancienneté des travaux.

Lorsqu'une infraction est établie, un procès-verbal est dressé et transmis au procureur. Après recueil des observations de l'intéressé, l'autorité compétente peut le mettre en demeure de réaliser les travaux nécessaires dans un délai fixé.

En cas de retard, une astreinte financière peut s'appliquer. Des sanctions sont également prévues par la loi ; les mesures coercitives restent un dernier recours, dans le respect des obligations légales de la commune. Une astreinte financière peut s'appliquer en cas de retard ; des sanctions sont également prévues par la loi. La commune privilégie la mise en conformité volontaire, dans le respect de ses obligations légales.

Votre mur est encore sans enduit ?

Votre dossier est ancien ou les finitions restent à réaliser ? Contactez rapidement le service urbanisme avant les travaux. Il vérifiera votre autorisation et vous indiquera si une déclaration préalable (DP) doit être déposée pour encadrer leur réalisation.

Service urbanisme — ligne directe : 04 67 98 16 94

Achever son mur, c'est aussi prendre soin du paysage de tous.

Références : PLU, zones UA et UB, art. 6 et 7 (p. 50, 52, 64 et 66 du règlement). Code de l'urbanisme, art. L.480-1 et L.481-1. Procédures soumises aux conditions et délais légaux.

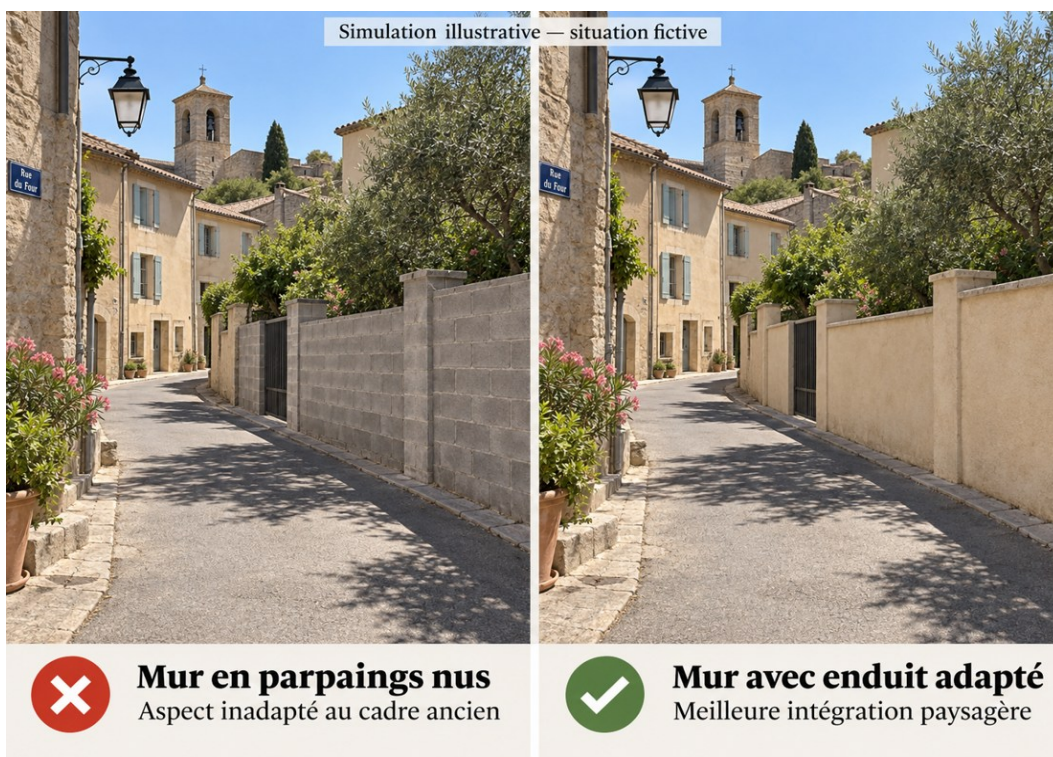


Image générée
par l'IA

Club du 3^{ème} âge

Le Club des Anciens poursuit ses activités :

Tous les vendredis à 14h30, jeux de société (belote, rami, scrabble...) à la petite salle attenante à la Maison du Peuple,

Et vous donne rendez-vous pour plusieurs manifestations au cours des prochains mois.

Loto, dimanche 18 octobre à 17 h, à la Maison du Peuple,

Sortie « Cabaret » à Sète, le jeudi 26 novembre,

Marché de Noël, le 13 décembre,

Concert de Noël en l'église Saint-Sulpice le vendredi 04 Décembre à 16 Heures. Une partie de la recette sera reversée au Téléthon.

Galette des Rois, le 10 janvier 2027 à la Maison du Peuple.



Le CPCG fait sa rentrée sous le signe de la pratique photographique

Le club photo CPCG a fait sa rentrée ce jeudi 10 septembre au Beffroi de Castelnau-de-Guers.

Une rentrée encourageante puisque deux tiers des membres inscrits étaient déjà au rendez-vous, preuve de l'intérêt porté aux activités du club.

Nouveauté cette année : les séances se dérouleront désormais le **jeudi à 20 h**, au lieu de 17 h **tous les 15 jours hors vacances scolaires**.

Un changement d'horaire qui devrait permettre aux actifs ou aux personnes ayant des activités en journée de participer plus facilement aux rencontres du club. Cette nouvelle saison fera la part belle à la pratique et aux échanges autour de la photographie, avec notamment la mise en place d'un atelier de post-traitement photographique. L'occasion pour chacun de mieux maîtriser ses images, de développer sa créativité et de partager ses expériences avec d'autres passionnés. Que vous soyez débutant, amateur confirmé ou simplement curieux de découvrir l'univers de la photographie, il est encore temps de rejoindre le CPCG !

Gérard Guiraud
Président du CPCG

Course solidaire organisée par l'association Miss'Trail

Dimanche 18 octobre 9h00 salle polyvalente

L'association *Miss'Trail* est un trio de sportives héraultaises, dont l'une est originaire de Montagnac. Engagées dans un projet sportif et solidaire, elles soutiennent l'association *Sourire d'Elfes34*, dont la mission est d'accompagner les enfants malades et leurs familles.

En liant leur passion du sport à une démarche humaniste, elles donnent encore plus de sens à leur engagement en associant performance et générosité.



Pour s'informer sur les activités et les modalités d'inscription : 06 62 85 88 85

clubphoto.cg@gmail.com

Gérard Guiraud, Président du CPCG



COC - Club Omnisports Castelnaulais

SAISON 2026/2027

TAMBOURIN

Cette saison ce sont deux équipes sénior qui ont porté nos couleurs sur les terrains héraultais :

- * une équipe H1, maintenue sur décision de la Fédération malgré une relégation en H2 l'an passé due à ses résultats. Malgré tout, cette équipe ayant joué à un niveau plus élevé a su prendre du plaisir et même si elle ne figure pas dans le haut du tableau, elle aura obtenu quelques bons résultats,
- * une équipe H3, qui termine le meilleur 5^{ème} du championnat, un résultat qui pourrait paraître faible mais qui au contraire, montre que même avec une équipe composée de débutants et de joueurs n'ayant pas pratiqué depuis longtemps, l'envie et la persévérance mettent les bons résultats à portée de main.

Ecole de tambourin : Manon, Yoann et Nicolas ont, cette année encore, fourni un travail remarquable auprès des poussins, des benjamins et des minimes. Une saison honorable et de très beaux progrès constatés.

Le **Qi Gong** et le **Pilates** feront, nous l'espérons, encore le plein cette année, d'autant que sur la demande des adhérents déjà présents la saison dernière, une heure de cour supplémentaire est ajoutée aux deux sections.

La section **Pétanque** compétition compte pour cette année de reprise 14 licenciés dont 3 féminines. Aucun grand résultat en compétitions mais beaucoup d'envie là aussi pour progresser puisque les entrainements du mardi soir sont très fréquentés.

Les concours de **belote** reprendront dès le changement d'heure, toujours en partenariat avec Cap'O Bar.

Et enfin nous aurons le plaisir de vous retrouver le 26 septembre dans la cour du château pour une journée conviviale en partenariat avec Cap'O Bar et la municipalité, ainsi que le week-end du 10 et 11 octobre pour le trophée "Chris Allemand".

Le Président, pour l'ensemble des membres.

SECTION PILATES/QI-GONG

RESPONSABLE DE SECTION

Guiraud Delphine 07.83.3719.25

PILATES

Lundi et jeudi 16h00-17h00

1h/semaine - 75€ pour l'année

2h/semaine - 100€

Salle polyvalente

QI GONG

Mardi 9h00 - 10h00 et jeudi 10h00-11h00

1h/semaine - 75€ pour l'année

2h/semaine - 100€

Salle polyvalente

ÉCOLE DE TAMBOURIN

Responsable de section

Deturche Yoann 06.79.66.59.62

Vendredi 17h30-18h30

(6 à 14 ans) 1h/semaine - 40€

Début des entrainements

25/09/2026

Terrain de Tambourin "Chris

Allemand"/ Parking Salle Polyvalente

CARTE D'HADERENT : 16€

La carte d'adhérent est OBLIGATOIRE pour l'accès aux activités



Avec la participation des équipes de :

- Castelnau de Guers
- Usclas l'Hérault
- Cazouls l'Hérault
- St Pons de Mauchiens
- Florensac
- Mèze
- Narbonne

10 ET 11 OCTOBRE
CASTELNAU-DE-GUERS

Terrain
Chris Allemand
route de Florensac
Dès 9h

Restauration Buvette

Programme à venir



**CLUB OMNISPORTS
CASTELNAULAIS**

Route de Florensac

CASTELNAU DE GUERS

Cousido de Pleg à Pleg

L'association *Cousido de pleg à pleg* a repris ses activités, couture et tricot, le mardi 1 septembre à 14h dans la salle accolée à la maison du peuple. L'adhésion reste à 15€ pour l'année. Venez nous voir si cela vous intéresse, vous y serez bien accueilli(e)s. À bientôt
La présidente



Exposition

« Nature et vie »

Le 10 octobre 2026, la Maison du Peuple à Castelnau de Guers ouvrira ses portes pour un vernissage "NATURE et VIE", organisé par l'association SAUTA'ROCK.

Une bonne occasion pour découvrir des œuvres d'artistes autodidactes, de passer un moment avec le groupe SAUTA'ROCK (pop rock) et de clôturer la soirée en dansant sur les années 80.

Nous vous attendons le 10 octobre 2026 à 18h pour apprécier l'art, la musique et la danse.

2026 Exposition du 10 au 12 octobre



Salle du Peuple – Castelnau de Guers

NATURE ET VIE



Vernissage le
10 OCTOBRE
A partir de
18H00

Apéritif offert Avec le groupe **SAUTA' ROCK**

Soirée musicale « Années 80's »



Arts au château

Nous proposons des cours de peinture à l'huile (essentiellement) et à l'acrylique pour les enfants.

Lieu des cours :

Les cours se déroulent à l'Atelier « Vin et Soleil », près de la cave coopérative, route de Florensac.

Horaires des cours :

- À partir du 1er octobre : Tous les mardis de 17h à 20h, assistés par une professeure, Mme Maryse Démarets.
- À partir du 1er septembre : Tous les jeudis de 14h à 17h (cours libres, sans professeur).

Événement annuel :

Une Exposition d'Arts Plastiques est organisée une fois par an. Elle rassemble :

- Les adhérents de l'association,
- De nombreux artistes peintres de la région (huile, aquarelle, pastel, collages, etc.),
- Des sculpteurs.

Nouveauté cette année :

Des cours de faïence sont proposés. L'atelier est situé dans la salle du Plan du Beffroi :

- Tous les lundis et tous les mercredis de 17h à 19h30 animés par Carine Caroul.

Contact :

- Atelier Faïence : Tél. 06 87 46 00 26

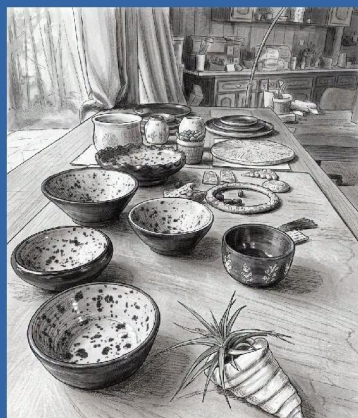
Atelier Peinture : Tél. 06 89 74 74 41 ou 06 88 74 46 71

Remise des prix



ATELIERS DE FAÏENCE

Association Arts au Château
Castelnau de Guers



Contact : 0687460026

A partir du 07/09/2026 Lundi / Mercredi



AMSC : Association MultiSports et Culturelle de Castelnau de Guers

Communication : Driss. 06 81 55 53 18. Amsc.castelnaudeguers@gmail.com
<https://www.facebook.com/amsc.castelnaudeguers/>

Le 4 Juin 2026 a eu lieu notre rencontre annuelle **Fête du Sport et de la Nature**. L'après-midi, la canicule a empêché la venue d'une grande partie des enfants. Dommage, nous avons mis en place de nombreux stands. Ce jour-là, **l'inauguration** du nouveau terrain de **Tir à l'Arc** a eu lieu en la présence du maire Didier Michel. Ces nouvelles conditions sportives favorisent les rencontres en championnat. Le soir, avec une température plus compréhensive, beaucoup d'adultes étaient présents autour d'un délicieux **tajine**.

La canicule nous oblige, et heureusement nous avons annulé nos camps d'été habituels. Nous réfléchissons déjà à une formule plus adaptée pour les prochaines années.

Aussi, un violent orage a dégradé le grand « chapiteau » situé dans la garrigue où Ariel exerce l'activité CPN (Connaitre et Protéger la Nature).

Un professionnel vient nous épauler pour construire une structure plus résistante.

Les inscriptions sont ouvertes pour les activités CPN des mercredis après-midi, aussi pour les dates du camp de la Toussaint. **La joëlette** est de sortie ce mardi 29 septembre à CERS, à l'EHPAD « Le Mas du Moulin ». **Les soirées jeux** du vendredi soir reprennent « de plus belle ».

Nous avons tenu notre **Assemblée Générale** le samedi 5 septembre.

Nous vous souhaitons une rentrée sportive vivifiante et joyeuse.



MAIRIE DE
CASTELNAU
DE GUERS

PLANNING DES ACTIVITÉS A.M.S.C 2026-2027



ACTIVITÉ	JOUR D'ACTIVITÉS	HORAIRES	LIEUX	TARIFS
MULTISPORTS ENFANTS	Lundi	17h15 – 18h15	Salle Polyvalente	Tarif annuel : 110 €
BADMINTON ENFANTS & ADOS	Lundi	18h30 – 20h00	Salle Polyvalente	Tarif annuel : 110 €
GYM TONIC	Mardi	10h30 – 11h30	Salle Polyvalente	Tarif annuel : 110 €
PILATES	Mardi	9h00 – 10h00	Aumes (Salle Polyvalente)	Tarif annuel : 160 €
	Jeudi NOUVEAU !	11h15 – 12h15	Castelnau (Salle Polyvalente)	Tarif annuel : 160 €
	Jeudi	19h30 – 20h30	Aumes (Salle Polyvalente)	Tarif annuel : 160 €
TIR À L'ARC	Mardi NOUVEAU !	19h00 – 21h00	Salle Polyvalente	Avec compétition : • Adultes : 185 € • Enfants (jusqu'à 16 ans) : 155 € Sans compétition : • Toutes catégories : 110 €
	Mercredi	18h15 – 21h00	Salle Polyvalente	
	Samedi	10h00 – 12h00	Salle Polyvalente ou Extérieur	
CPN – CONNAÎTRE ET PROTÉGER LA NATURE	Mercredi	14h00 – 17h00	Terrain Nature	Tarif annuel : 250 €
BADMINTON	Jeudi	18h30 – 21h00	Salle Polyvalente	Tarif annuel : 90 € (raquette personnelle) ou 110 € (raquette prêtée)
SOIRÉES JEUX	Vendredi	• 18 septembre • 13 novembre • 15 janvier • 19 mars • 4 juin	Salle Polyvalente	Entrée libre et gratuite



ADHÉSION ASSOCIATION

Pour les activités à Castelnau de Guers : 12 € par an

Pour les activités à Aumes : 15 € par an



Association des Anciens Combattants de Castelnau-de-Guers

Comité FNACA

(Fédération Nationale des Anciens Combattants d'AFN)

UFCH

(Union Fédérale des Combattants de l'Hérault)



Depuis la Cérémonie du 8 MAI 2026, 81^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945 sur l'Allemagne Nazie qui a rassemblé un nombreux public, nous avons rendu Hommage aux Morts pour la France lors de la Guerre d'Indochine le 8 juin. Prochaines activités prévues jusqu'à la fin de l'année : courant octobre se tiendra l'Assemblée Générale de notre Association (remise des cartes d'adhérents, compte rendu moral et financier, renouvellement du Bureau, questions diverses...).



Le montant des cotisations ne change pas : FNACA 20€ et UFCH 12€.

Mercredi 11 novembre 2026 : Célébration de l'Armistice de 1918.

Samedi 5 décembre 2026 : Hommage aux victimes de la Guerre d'Algérie .

Bon retour de vacances ! Bon courage à vous tous !

Le président des A.C.



L'AC3

Association des Copains et des Copines du Carrefour

Comme promis l'an dernier, nous avons relancé les *rando lunes* les 29 juillet (15 personnes) et le 13 août (24 personnes) accompagnées de Jean Pellerin, conteur des légendes de Castelnau de Guers.

Deux *rando bivouac* ont eu lieu à l'étendoir des fées avec 8 personnes chacune.

Nous avons organisé un repas de quartier à l'espace Balzunce récemment restauré.

25 personnes y ont participé dans une bonne ambiance, nous envisageons de proposer des repas à thèmes pendant l'hiver.

Nous relançons la rando tranquille. Elle s'adresse aux personnes à mobilité réduite (5 personnes maximum) pour une promenade de 2 heures autour du village chaque semaine.

L'an prochain nous relançons toutes ces randos d'été avec des itinéraires différents et d'autres animations.

Bernard Woimant président de l'AC3



Etat civil

RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données

Afin de respecter votre vie privée, la publication dans le bulletin municipal des naissances, mariages et décès nécessite votre accord.

Une demande d'autorisation a été transmise aux familles.

MARIAGES

GUÉGAN Lucien et SOULIÉ Nadine

BRENNER Quentin et LEFEVRE Aurélia

KLUCSAR Romain et MUNOZ Adeline

MURET Gauthier et SABLAYROLLES Jessica

NAISSANCE

BELLE ALBARET Oscar

DÉCÈS

Mme CAUCANAS Andrée

Mr DELPRÉE Fabrice

Mme PRÉVOST Andrée,
épouse MAGNY

Mr VALETTE Jean-Pierre

Mr SORIANO Bernard

Mr CAUMIL Alain

Professionnels de santé

Debayle Martine, **orthophoniste**

7 bis avenue des Sautarochs - 04 67 31 47 07

Micheli Sylvie, **psychologue, psychologue holistique, hypnose**

22 rue du Peyral - 04 67 98 37 86

Raymond-Laurès Françoise, **psychologue**

5 place du jeu de Ballon - 04 67 90 75 03

Infos pratiques

La mairie

Accueil du public

Du lundi, au vendredi 8h30/12h00

Service urbanisme sur RDV

de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Agence postale municipale

Du lundi au vendredi
8h30/12h00

Retraits possibles des colis et des lettres recommandées l'après-midi sur RDV pris le matin.

Contacts

Carine Caroul - 8h30/12h00

accueil@castelnau-de-guers.com

04 67 98 13 61

Valérie Ramy

finances@castelnau-de-guers.com

04 67 98 16 93

Marion Rubio

communication@castelnau-de-guers.com

04 99 41 00 09

Claudia Weichert

urba@castelnau-de-guers.com

04 67 98 16 94

Police municipale

06 38 60 11 76

Le centre de loisirs

enfancejeunessecdg34120@gmail.com

04 67 30 29 59

L'école

04 67 98 98 32

ce.0341074h@ac-montpellier.fr

En cas de problème sur les réseaux d'eau et d'assainissement

Numéro d'astreinte

07 87 62 36 81



Appels d'urgence

- Centre antipoison : 04 91 75 25 25 ou 04 61 49 33 33 ou 15
- ErDF Urgence dépannage électricité : 0 972 675 034
- Urgence Sécurité gaz (GrDF) : 0 800 473 333
- Gendarmerie : 04 67 98 13 65
- Police nationale : 17
- Sapeurs pompiers : 18 ou 112
- Urgences médicales / Samu : 15
- Pharmacies de garde (Serveur vocal) : 32 37 (Service facturé 0,34 €/minute)

973 abonnés à ce jour



((Suivez l'actualité de la commune))

01 Téléchargez l'appli

02 Recherchez le nom de votre commune

03 Cliquez sur « suivre »

Vous êtes abonné !
Vous recevez toute l'actualité !

www.illiwap.com

APPLI DISPONIBLE SUR



GRATUITE
SANS PUBLICITÉ
SANS INSCRIPTION